

ma ville mon shopp!ng

Plateforme de vente en ligne

Entreprises concernées :

Les commerçants, artisans et producteurs locaux présents sur le département de l'Allier.

Utilisation simple :

Vous créez votre boutique en ligne, directement sur le site :

<https://www.mavillemonshopping.fr/fr/devenir-commerçant>

- Vous enregistrez vos articles : photos et descriptifs
- Vous pouvez proposer 3 modes de récupération de l'article :
 - Le click and collect : le client vient récupérer son achat directement à votre magasin
 - Vous livrez votre client directement chez lui
 - La livraison de proximité, gratuite, via le service Proxi course, sur le périmètre de votre centre courrier La Poste
- Commande par le client et paiement de la commande en ligne



Le contrat entre le Département et la plateforme Ma Ville Mon Shopping vous donne les avantages suivants, pour la période du 16/11/2020 au 09/01/2021 :

- Pas de frais d'inscription ou d'abonnement
- Pas de commission sur les ventes
- Proposer la livraison de proximité gratuite

La plateforme met à disposition un service support pour répondre à toutes vos questions, du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00 : support@mavillemonshopping.fr

0 800 800 181

Service & appel
gratuits

Pour tout accompagnement dans la démarche de vente en ligne, vous pouvez également vous rapprocher de vos interlocuteurs du territoire :

Chambre de Commerce et d'Industrie : 04 70 02 50 15

Chambre de Métiers et de l'Artisanat : 04 70 46 20 20

Retrouver tous les contacts au plus proche de votre territoire sur le site www.allier.fr



PROXI COURSE

Service de livraison gratuite

Entreprises concernées :

L'ensemble des commerces bourbonnais (en priorité ceux fermés sur décisions administratives).

(à noter que ce service est inclus pour les commerçants enregistrés sur la plateforme Ma Ville Mon Shopping)

Le principe :

- Le commerçant adhère à la prestation Proxi Course de La Poste en contactant son centre courrier local (voir contact ci-dessous)
- Un contrat est signé entre La Poste et le Département, pour ce commerçant (attention délai de 6 jours pour que la prestation soit opérationnelle)
- **Le client repère un article dans la vitrine de votre magasin (pensez à achalander votre vitrine !)**
- Vous réalisez une vente avec ce client (moyen de paiement à votre convenance)
- Vous prenez rendez-vous, via le logiciel dédié, avec le facteur pour qu'il vienne récupérer le ou les colis (maximum 15 kg et exclusivement des marchandises sèches, non périssables)
- Le facteur livre sous 3 jours ouvrés le colis à l'acheteur



Les avantages :

- Le coût de livraison est entièrement pris en charge par le Conseil départemental
- Valorisation de vos articles mis en vitrine
- Vente de proximité pour les personnes ne pouvant pas acheter en ligne

Attention : la gratuité de la livraison s'applique uniquement pour les acheteurs domiciliés sur le périmètre de votre centre courrier (voir la carte en annexe)

Vos contacts :

- Pour adhérer : votre centre courrier La Poste :

CHALMIN Nathalie	06 33 61 40 86	BOURBON ARCHAMB PDC1
		SOUVIGNY PDC1
		LURCY LEVIS PDC1
GAUTHIER Denis	06 48 95 62 44	CERILLY PDC1
		COSNE D ALLIER PDC1
		DOMERAT PDC1
		HERISSON PDC1
		LE MONTET PDC1
		MONTMARAUULT PDC1
RESSUCHE Erika	06 38 70 63 46	CHANTELLE PDC1
		DOMPIERRE SR B PDC1
		GANNAT PDC1
		LAPALISSE PDC1
		LE DONJON PDC1
		MAYET DE MONTAG.PDC1
PINEL Brigitte	06 33 87 96 60	VARENNES/ALLIER PDC1
		CUSSET VICHY PPDC
PETITJEAN Sylvie	06 69 04 40 92	ST POURCAIN / S PDC1
		YZEURE MOULINS PPDC

Pour tout complément d'information sur l'opération soutenue par le Département vous pouvez contacter le service Attractivité Territoriale : 04 70 34 14 45

Durée du dispositif : Ce partenariat commence **le lundi 16 novembre 2020 jusqu'au samedi 9 janvier 2021.**

Toutes les commandes passées jusqu'au samedi 9 janvier 2021 seront livrées.

